



Syndicat National de l'Environnement

SNE – FSU

104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS

☎ 01 41 63 27 30 ou 06 85 91 03 50

✉ sne@fsu.fr

<http://www.sne-fsu.org>



Contact : Daniel Gascard 06 03 90 39 14

Secrétaire Général: Jean-Luc CIULKIEWICZ 06 85910350

SNE -FSU

Contribution pour le versant Environnement

Le constat:

Concernant les politiques environnementales, et leur prise en charge, la situation est aujourd'hui inédite. Après un début de quinquennat débuté en fanfare par l'organisation du Grenelle de l'Environnement, nous en sommes rendus aujourd'hui à « L'environnement ça commence à bien faire » de cette fin de mandature.

A tel point d'ailleurs que la ministre en charge de ces politiques, qui vient de quitter le gouvernement, ne sera pas remplacée !

Et pourtant des échéances POLITIQUES primordiales vont arriver dans les semaines à venir.

La France est pourtant le pays organisateur du Forum Mondial de l'Eau au mois de Mars.

La conférence de Rio au mois de Juin, 20 ans après la première, et qui devrait orchestrer la lutte contre les changements climatiques pour les 20 ans à venir devra être préparé sans pilotage politique.

La crise économique que nous traversons, aussi préoccupante qu'elle soit, n'a pas fait pour autant disparaître les crises écologiques et climatiques inhérentes à notre mode de développement.

Pas de propositions audibles:

Et pourtant ces problématiques sont les grandes absentes de la campagne électorales qui se déroulent aujourd'hui.

Les politiques de tout bord n'ont pour unique solution à la crise économique que la relance à l'identique d'un système économique productiviste qui a conduit à cette crise écologique que nous connaissons !!!

Reforme fiscale et Grand ministère de l'écologie?:

Deux sujets majeurs appellent pourtant des réponses immédiates : Tout d'abord puisque réforme fiscale il doit y avoir, quelle place et quelle rôle donne-t-on à la fiscalité écologique ?

Ensuite, tout le monde convient aujourd'hui de l'incapacité de ce grand ministère issu de la fusion des ministères de l'industrie, de l'équipement et de l'écologie à porter les politiques environnementales.

Effet de taille sans aucun doute, absence de volonté politique et de moyens nouveaux sûrement ; en tout état de cause il y a lieu à en tirer des conclusions sur l'organisation du service publique de l'environnement, et en premier lieu, sur les périmètres ministériels.

La précarité dans ce ministère:

Au delà des problématiques santé et sécurité au travail (agents de terrain en armes, personnels sur la route, travail de nuit, travail en montagne et à la mer) avec de la pénibilité qui en découle la précarité est bien présente dans ce ministère.

Depuis 50 ans les parcs nationaux emploient des agents contractuels. Depuis 50 ans la gestion de ces personnels est laissée à chaque établissement sans cadrage du ministère. Après 50 ans de gestion au petit bonheur, le bilan est calamiteux. Il est plus que temps de corriger les erreurs accumulées et de sortir de l'ornière des pratiques des établissements. C'est pour cela que nous demandons un statut unique commun à tous les agents contractuels du Ministère depuis plusieurs années.

L'annonce de la création du Parc des Calanques ne masquera pas les emplois à la limite de la légalité du ministère de l'écologie.

